



RÉFÉRENTIEL DE LA PRATIQUE COMPÉTITIVE DU SPORT MOTO POUR LES JEUNES PILOTES

Soucieuse d'encadrer la pratique du sport motocycliste en compétition pour son jeune public, la FFM publie le présent référentiel pour encadrer cette pratique et garantir à ces pilotes un cadre sécurisé. Les mesures figurant dans ce référentiel relèvent, pour certaines, de l'obligation et, pour d'autres, des recommandations. Elles viennent compléter les Règles Techniques et de Sécurité de la discipline concernée.

DISCIPLINE MOTOCROSS

1.1 - Niveau du pilote

Afin de garantir que le pilote dispose d'un niveau technique suffisant à la pratique du motocross en compétition, celui-ci doit être titulaire au jour de la compétition :

- A partir de 6 ans : du Guidon de Bronze
- A partir de 7 ans : du Guidon d'Argent

1.2 - Encadrement

Lors de toute course ouverte à des pilotes de 6 ans, un éducateur sportif titulaire d'une qualification fédérale sanctionnant une formation technique et pédagogique ou d'une certification enregistrée au Répertoire national de la certification professionnelle doit être présent. Outre son rôle d'encadrement, l'éducateur a notamment pour mission de

- faire le lien entre d'une part les pilotes et leurs encadrants et d'autre part les officiels ;
- accompagner les officiels dans leur évaluation
 - o du niveau des pilotes et de leur aptitude à rouler en compétition en toute sécurité,
 - o de l'adéquation de la difficulté de la piste avec le niveau réel des pilotes et les éventuels aménagements à opérer.

1.3 - Grille de départ

Comme pour toute compétition, les départs en grille sont autorisés.

Le Directeur de course doit cependant porter une particulière attention à l'adaptation de ces grilles de départ aux motos des pilotes en présence, notamment les 50cc. Il valide, avec l'éducateur, la possibilité d'utiliser cette grille. Dans le cas contraire, le départ est donné devant la grille en tenant compte des ornières créées.

Par dérogation aux dispositions de l'article 16.h des Règles techniques et de sécurité de la discipline Motocross, lors des courses ouvertes aux pilotes de 6 ans, un accompagnateur est autorisé à aider le pilote à se placer sur la ligne de départ. Cet accompagnateur doit quitter les abords de la ligne de départ au signal des officiels.

1.4 - Temps de course

Le temps de course maximal des pilotes est celui fixé dans les Règles techniques et de sécurité de la discipline. L'organisateur doit porter une attention particulière aux horaires des essais et courses des plus petites catégories, en veillant à ne pas les faire débiter trop tôt le matin ni finir trop tard le soir.